

Termes de référence

Appel d'offres ouvert "Communication"

12 février 2024

Empow'Her est à la recherche de **créatif·ve·s** pour l'accompagner dans la production de contenus multimédia.

A PROPOS DE EMPOW'HER

Empow'Her est une organisation féministe dédiée à l'autonomisation sociale et économique des femmes. Nous nous mobilisons depuis nos débuts autour d'une vision commune : celle d'un entrepreneuriat féministe et inclusif, source d'empowerment pour les femmes et catalyseur de transformation au niveau sociétal.

Empow'Her accompagne les femmes dans la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux, afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel, de s'autonomiser financièrement et socialement, et de participer activement à l'économie, notamment à impact.

Empow'Her agit également sur les écosystèmes économiques et entrepreneuriaux à travers des actions de sensibilisation aux discriminations basées sur le genre et d'accompagnement à la mise en place de programmes inclusifs et accessibles aux femmes, dans leur diversité.

Enfin, Empow'Her agit à l'échelle sociétale, à travers des campagnes multimédias, ses tiers-lieu féministes, son Festival de référence réunissant chaque année plus de 6 000 participant·e·s, ou encore des actions de plaidoyer afin de promouvoir des récits alternatifs permettant de visibiliser les femmes et les minorités et de mettre en lumière leur rôle clés dans la construction d'un avenir durable.

Empow'Her déploie ses activités dans 30 pays d'Europe et d'Afrique depuis son siège à Paris et ses trois bureaux en Afrique de l'Ouest (Abidjan, Ouagadougou et Niamey), et avec l'engagement sans faille de ses 80 collaborateur·rice·s et le soutien précieux de ses 25 partenaires techniques et financiers.

A PROPOS DU PROJET DE COMMUNICATION

Les 3 axes communicationnels d'Empow'Her

1. Positionner Empow'Her comme une organisation référente en matière d'entrepreneuriat féministe auprès de l'écosystème

Empow'Her existe dans l'écosystème féministe international comme un acteur important dans la lutte pour l'égalité femme-homme, notamment dans le secteur économique.

Du rapport d'activité, à un site en anglais, en passant par une activité régulière sur les réseaux sociaux et la participation à des événements clés de l'écosystème, la communication institutionnelle veille à renforcer la notoriété d'Empow'Her, à rendre lisible ses expertises, à mettre en lumière ses résultats et son impact et à affirmer le positionnement d'organisation féministe experte sur l'intersection entrepreneuriat et genre.

Exemples de contenus : rapport annuel (mise en page), photographies "terrain", vidéo reportage, brochure Empow'Her, illustration du manifeste "pour un entrepreneuriat féministe", révision des pages du site internet, etc

2. Rendre visibles et attractifs les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat auprès des femmes

Dans un contexte compétitif, et sur plusieurs terrains d'action, les programmes d'Empow'Her

Comment inspirer les femmes ? Comment leur donner envie de se lancer ? Comment les aider à se projeter dans les parcours d'accompagnement d'Empow'Her ? Comment rendre les parcours d'Empow'Her compétitifs par rapport à l'offre existante ?

En proposant une communication de proximité, incarnée, régulière et au plus près des femmes sur les différents terrains d'actions d'Empow'Her, la communication vise à détecter, recruter et fidéliser les communautés de femmes qui rejoignent ses programmes.

Exemples de contenus : brochures programmes, récits et photos de bénéficiaires, révision du site internet (graphisme, UX), vidéos d'animation etc

3. Sensibiliser les publics à l'égalité de genre à travers des campagnes multimédias

Afin de lutter contre les discriminations et les stéréotypes de genre, de rendre visible les violences et obstacles que les femmes rencontrent dans leur parcours de vie et d'entrepreneuses, Empow'Her mène des actions de sensibilisation sur les médias sociaux, dans ses tiers-lieux "Sist'Her" et lors du Festival annuel afin de :

- Sensibiliser les communautés/populations sur la condition des femmes pour changer les comportements, notamment sur les violences économiques de genre ;

- Rendre visibles les actions et solutions pour construire un monde plus inclusif et égalitaire ;
- Augmenter la visibilité et lisibilité des « solutions » proposer par Empow'Her pour les femmes
- Changer ou modifier la perception de l'égalité femme-homme et lever les barrières

Exemples de contenus : infographie, visuels statiques RS, vidéo “témoignages”, etc...

DESCRIPTION GENERALE DE L'APPEL D'OFFRES

Objet de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel d'offres est la signature de 4 accords cadres de prestations de services à bon de commande couvrant 4 lots.

Durée et conditions des accords cadres

- Les prestataires sélectionné·e·s seront détenteur·rices du marché pendant 18 mois. L'accord cadre est reconductible 1 fois par décision expresse prise par le pouvoir adjudicateur sans que sa durée totale ne puisse excéder 34 années.
- Les prestations seront enclenchées sur bon de commande avec garantie d'un minimum forfaitaire établi à la signature.
- Le titulaire de l'accord cadre peut refuser la reconduction avec un préavis de trois (3) mois.
- La période de reconduction commence à la date de signature de l'accord cadre.

Descriptif des lots

Lot n°EH2024_COM_LOT 1 : graphisme et illustration

Le présent lot vise à désigner un·e graphiste/directeur·rice artistique/illustrateur·rice afin d'accompagner Empow'Her dans la mise à jour de sa charte graphique et dans la déclinaison de la charte sur des formats imprimés et numériques.

Cession de droit d'utilisation inclus dans la tarification.

Le candidat devra répondre aux critères spécifiques de ce lot :

- Capacité à produire des supports variés, allant d'une infographie à l'illustration d'un manifeste
- Réactivité et compétences en pilotage de projets
- Capacité à produire des créations originales et différenciantes avec un style engagé

Budget minimal garanti : 9 000 €

Lot n°EH2024_COM_LOT 2 : vidéos et motion design

Le présent lot vise à désigner un·e vidéaste / agence vidéo qui se verra confier la réalisation de vidéos ne devant pas dépasser 3 minutes pour une diffusion sur les canaux de diffusion - principalement numériques - d'Empow'Her.

Ces vidéos pourront être : des interviews, des reportages, des courtes vidéos engageantes pour les réseaux sociaux. La production est soumise à un cahier des charges qui sera établi au même du passage de la commande, contextualisé suivant les programmes de Empow'Her en France auxquels sont destinés ces livrables et qui pourra inclure des recommandations d'optimisation suggérées par le prestataire retenu.

Cession de droit d'utilisation inclus dans la tarification.

Le candidat devra répondre aux critères spécifiques de ce lot :

- *Capacité à produire des vidéos diversifiées : reportage, after movie, interviews*
- *Capacité à produire des vidéos de l'écriture (storyboards) jusqu'au montage*
- *Capacité à mobiliser des motion designer*
- *Ecriture journalistique et didactique (pour les storyboards, scénarii etc.)*

Budget minimal garanti : 3 000 €

Lot n°EH2024_COM_LOT 3 : UX design

Le présent lot vise à désigner un·e graphiste UX afin de créer ou mettre à jour des maquettes graphiques pour un usage numérique, dans le cadre de la révision de Site Internet.

Cession de droit d'utilisation inclus dans la tarification.

Le candidat devra répondre aux critères spécifiques suivants :

- *Capacité à produire des créations et maquettes avec des principes de navigation innovants*
- *Connaissances en norme d'accessibilité web*

Budget minimal garanti : 5 000 €

Lot n°EH2024_COM_LOT 4 : photographie

Fourniture de prestations de photographies pour couvrir les activités d'Empow'Her **en France**. Le·a photographe sélectionné·e sera chargé·e de produire des photographies reflétant un point

de vue authentique et une perspective originale des activités d'Empow'Her. Ces images seront destinées à diverses utilisations, telles que la newsletter, les publications thématiques, le site web, les réseaux sociaux et autres supports de communication.

Cession des droits d'auteur non exclusive.

Le candidat devra répondre aux critères spécifiques suivants :

- *Capacité à adresser un périmètre large allant du portrait/statique au reportage sur des événements*
- *Qualité artistique et capacité à produire des photographies de différents styles : corporate, artistique, etc.*

Budget minimal garanti : 1 500 €

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉPONSES

Les candidat.e.s peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Les candidat.e.s peuvent répondre de façon groupée à l'appel d'offre international via la constitution de consortiums.

Les candidat.e.s peuvent être des structures morales ou un collectif de personnes physiques. Dans le cadre de leur réponse, les candidat.e.s sont encouragé.e.s à définir une structure cheffe de file, en charge de la coordination du consortium et de la contractualisation avec Empow'Her. Aucune sous-traitance ne sera acceptée suite à la contractualisation.

Les critères d'évaluation seront :

- Proposition financière
- Capacité à couvrir les besoins des différents lots et à mobiliser les bons niveaux d'expertise
- Expérience significative de plus de 3 ans
- Qualité du portfolio et notoriété des références (inclus dans le secteur à but non lucratif et dans le domaine de l'impact social)
- Capacité d'adaptation aux sujets et aux cibles visés
- Connaissance du secteur entrepreneurial, compréhension des problématiques féministes, environnementales et sociales
- Disponibilité pour travailler à distance et flexibilité pour participer à des réunions en ligne (rappel : pour le lot 4, les prestations seront réalisées en France, principalement en Ile de France)
- Maîtrise de l'anglais
- Approche inclusive, respectant les valeurs de diversité et d'équité.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Empow'Her enjoint l'ensemble de ses prestataires à s'engager au respect de mesures écoresponsables, afin de minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de l'événement. Sur le principe d'un engagement sur l'honneur, dès lors que vous soumettez une offre commerciale/partenaire, vous nous signalez vouloir agir à nos côtés en adoptant des modes opérationnels visant à produire un événement écoresponsable, aligné avec les [Objectifs de Développement Durable](#).

Les prestataires sélectionné·e·s pour la collaboration avec Empow'Her doivent s'engager à respecter les principes d'égalité de genre, de diversité et d'inclusion, ainsi qu'à adopter une démarche responsable en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cette clause vise à garantir que la collaboration entre l'agence et le festival est en accord avec les valeurs fondamentales du festival et qu'elle contribue à promouvoir des normes éthiques élevées et un impact positif sur la société.

MODALITÉS DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Contenu des dossiers de candidature

Les candidat.e.s devront soumettre un dossier comportant :

- Une proposition technique incluant au minimum
 - Un CV à jour de l'équipe proposée
 - Un portfolio des travaux déjà réalisés
- Une proposition financière sous la forme d'un tableau de prix dont le modèle est en pièce jointe, en euros, incluant la TVA
- La déclaration d'intégrité en pièce jointe (*indiquer le numéro du lot*)

Envoi des dossiers de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé aux adresses suivantes :

- contact@empow-her.com
- adeline@empow-her.com

avec objet : "Candidature AO Communication - NUMÉRO LOT - NOM CANDIDAT"

En cas de candidature sur plusieurs lots, plusieurs candidatures doivent être envoyées.

Calendrier de soumission des dossiers de candidature

- Publication : 12 Février 2024
- Réponse des candidat.e.s : 8 mars 2024
- Audition des candidatures présélectionnées : à partir du 11 mars 2024
- Notifications : à partir du 25 mars 2024

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : _____ (le "**Marché**")

A : Empow'Her Global (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le

financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

- 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- 3.1) Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
 - i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché;
 - ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées,

recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - 6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
 - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
 - 6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le

plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :

En tant que :

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹

Signature :

En date du :

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.

Modèle de tableau de prix

	Prix à la journée	
	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Fonction 1		
Fonction 2		
Fonction 3		
Fonction 4		
etc		